

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invai-
ablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples
l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions
libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons con-
server notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS.

DES OS.

L'emploi des os comme engrais est très-ancien dans certains pays. Les Chinois brûlent les ossements qu'ils peuvent rassembler, et en utilisent les cendres avec celles des végétaux.

Leur usage n'est devenu général, en Europe, que depuis l'époque où on a inventé en Angleterre des moulins pour les concasser ou les réduire en poudre. C'est à l'année 1775 que remonte leur premier emploi connu, et c'est le colonel Saint-Léger qui les expérimenta, la première fois, dans le Yorkshire.

L'Angleterre emploie chaque année, comme engrais, des quantités considérables d'os qu'elle tire de l'Allemagne, du Danemark, de l'Amérique et de l'Inde. Il est difficile de se faire une idée du développement que l'on a imprimé à ce commerce, depuis trente ans. En 1823 la valeur de tous les os introduits en Angleterre n'était que de 12,000 piastres; aujourd'hui elle dépasse deux millions.

En France, il n'y a encore, à peu près, que les cultivateurs des environs de Thiers, ville ou des manufactures de couteaux produisent tous les ans des débris d'os en quantité considérable, qui emploient ces engrais en grand. Pourtant, il est de fait que de faibles expériences se font sur plusieurs points de ce pays.

Os frais.—Comme on le sait, les os que l'on nomme os frais sont ceux qui n'ont encore reçu aucune modification. Ces os agissent d'autant plus vite et moins longtemps, qu'ils sont plus divisés.

Os secs.—Les os secs sont ceux qui ont été soumis à l'influence de l'air, des pluies et du soleil. Ils ont une action fertilisante moindre que les os frais.

Os fondus.—Les os lavés ou fondus sont ceux qui ont été soumis, par les savonniers et les fabricants de colle d'os, après

avoir été divisés, à des lavages méthodiques. Leur valeur est aussi moindre que celle des os frais, parce qu'ils ont été appauvris par les opérations qu'ils ont eues à subir; cependant comme ils retiennent leur cartilage, c'est avec raison qu'on les regarde comme plus actifs que ceux qui ont été desséchés au soleil.

MOYEN DE RÉDUIRE LES OS EN POUDRE.

Les os ne sont pas employés à l'état naturel, c'est à dire non divisés. Si on les applique dans cet état, leur action serait très-faible et très-lente. Ordinairement on les divise, on les réduit en poudre, afin de mettre à découvert la substance grasse qu'ils contiennent dans leurs parties celluluses et leurs diverses cavités, et pour que leurs parties constituantes soient plus facilement et plus promptement absorbées par les plantes.

En Angleterre, on réduit les os en poudre au moyen de meules verticales, en pierre ou en fonte, pesant de 5,000 à 6,000 livres, et tournant dans deux auges circulaires, en granit. Ces moulins ou machines sont mus par le vent, l'eau ou la vapeur. En France, dans les environs de Thiers et de Strasbourg, on se sert encore de moulins ou machines mus par l'eau.

Un agronome célèbre a constaté qu'il était beaucoup plus facile d'écraser les os fortement desséchés ou chauffés que lorsqu'ils sont à l'état frais. Exposés une heure à la vapeur ils deviennent friables et faciles à broyer. On peut aussi les enfermer dans un four après la cuisson du pain et les écraser avec un marteau, à mesure qu'on les en retire.

La poudre d'os doit être conservée dans un lieu ni trop sec ni trop humide. On se sert souvent de barils; ce mode de conservation permet à la poudre d'os de conserver assez longtemps ses propriétés fertilisantes. Quand elle est réunie en tas dans un local, il faut avoir soin de la remuer, de la déplacer, si elle commence à fermenter; si elle devient trop sèche, on l'humecte très-légèrement. Toutes ces précautions sont nécessaires pour qu'elle conserve l'activité dont elle jouit.

SUR QUELS SOLS ON EMPLOIE LES OS.

Les opinions sur la nature des terrains sur lesquels les os doivent être appliqués ne concordent pas toutes entre elles.

Plusieurs agronomes veulent qu'ils soient employés par un temps sec et sur un terrain sec, c'est-à-dire sur des terres légères, douces et perméables. Ils soutiennent, qu'ils produisent peu d'effet sur les terres argileuses, compactes et déjà saturées de parties calcaires.

D'autres sont d'une opinion contraire. Ils recommandent de les appliquer sur les terres fortes, argileuses et disent qu'ils sont d'aucune utilité sur les sols légers.

En Angleterre, l'emploi des os a lieu bien plus souvent sur les terres légères et sèches que sur les terres compactes. Chaque jour l'expérience démontre que dans les comtés où l'on fait un grand usage de la poudre d'os, que cet engrais produit beaucoup plus d'effet sur les terrains légers que sur les terres argileuses et froides.

MANIÈRE D'EMPLOYER LES OS.

D'après une société agricole d'Angleterre, il y a avantage à mêler les os concassés avec de la terre et du fumier, en ayant soin de les faire entrer en fermentation, avant de les employer. Mais si l'expérience a démontré, en Angleterre, qu'il y avait avantage à mêler la poussière des os aux fumiers, et les laisser se mélanger et fermenter avant de l'employer, la pratique a aussi prouvé, en Suisse, qu'il était utile d'y ajouter du sel dans la proportion de 3 livres pour 100 livres de poudre d'os et de laisser le tout fermenter. Ce sel, d'après l'agronome Darcet, augmente l'action fertilisante de cet engrais.

Les procédés à suivre, les précautions à prendre, lors de l'application de la poudre d'os, sont semblables à ceux en usage, quand on applique du sang desséché, ou tout autre engrais réduit en poudre. En Angleterre, on la répand souvent en même temps que la semence, au moyen d'un semoir.

QUANTITÉ D'OS QU'IL FAUT EMPLOYER.

La quantité d'os qu'il faut employer dépend de la manière de les appliquer, de la grosseur des fragments, de la nature et de la fertilité de la terre, de l'état dans lequel les os se trouvaient avant d'avoir été divisés.

En France, la quantité d'os que l'on emploie par arpent, est de 800 livres. Dans bien des localités, en Angleterre, on emploie à peu près la même quantité. L'expérience a prouvé amplement que cette quantité suffit généralement. D'ailleurs les faibles doses que l'on emploie aujourd'hui en Angleterre, au lieu des fortes doses d'autrefois, sont devenues une nécessité, devant l'extension extraordinaire qu'a prise l'emploi de cet engrais, surtout dans la culture des navets, plantes sur lesquelles il agit d'une manière surprenante.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Les événements en Europe changent de face d'un jour à l'autre. Il en est à peu près ainsi, aujourd'hui, par tout le monde civilisé, sans excepter notre petit pays. L'opinion, chose légère et si versatile en tout temps, est devenue bien plus mobile et presque sans poids depuis qu'elle se fait gloire de régner par elle-même, sans liaison avec les vrais principes, sans autre frein que la contradiction et la tyrannie des partis qui la divisent.

Ainsi, en Italie, Victor-Emmanuel s'use vainement à vouloir conserver, en dehors de tout principe, les provinces du Saint-Père et le royaume de Naples qu'il a usurpés. Il a beau y continuer le rôle de persécuteur tantôt par la force tantôt par l'astuce, la force et l'astuce ne font qu'irriter les cœurs, relever le courage, ranimer la fidélité et conduire à l'héroïsme des peuples assez faibles, hier encore, pour se laisser séduire et pressurer par l'astuce et la force. La réaction donc, nous disent les derniers journaux, se continue et se ranime dans les Etats usurpés par le roi d'Italie. Il s'en doute bien lui-même depuis longtemps, malgré les dénégations intéressées et diplomatiques que les organes officiels et officieux de son gouvernement ont soin de faire publier sans relâche, afin de tromper l'opinion et consommer l'injustice.

Mais c'est en vain, la même injustice qui a présidé à toute l'usurpation, règne trop bien encore dans les moyens pris pour la maintenir que les populations abusées par elle dans le principe, maintenant qu'elles en subissent le joug humiliant et trop pesant, elles ont ouvert les yeux, et paraissent décidées à tout faire pour échapper tôt ou tard à son joug intolérable. C'est le parti pris par la Pologne depuis longtemps. Les oppresseurs qui croient toujours que le temps légitime l'oppression et l'injustice, appellent *révoltes* et même *révolution* ces tentatives héroïques faites par les peuples rendus à bout de patience contre l'escamotage qu'on a fait de leurs droits et de leurs sentiments les plus sacrés. Alors, on doit dire, si l'on a tant soit peu l'idée des vrais principes, que dans la position prise par ces peuples ainsi outrageusement vexés, ce n'est pas tant des droits et des sentiments bien légitimes qu'ils revendiquent tel quel, qu'un devoir de premier ordre dont ils s'acquittent afin de conserver ces droits inaliénables.

Le Piémont comme la Russie sont, aujourd'hui, persécuteurs jusque dans l'ordre religieux, c'est-à-dire l'ordre de la conscience et du salut des âmes. Les peuples de l'Italie forcément annexés, la Pologne depuis longtemps morcelée, en sont aujourd'hui rendus au devoir suprême de défendre chez eux jusqu'aux droits de la conscience. C'est pourquoi la lutte est si vive ; et elle ne cessera, dans les cœurs du moins, si la violence extérieure du plus fort doit l'emporter peut-être par un impénétrable jugement de Dieu, que lorsque les persécuteurs auront rendu justice aux opprimés, ou lorsque les persécuteurs eux-mêmes auront été humiliés et châtiés à cause de leur oppression.

En Italie comme dans la Pologne, l'Eglise souffre en tout genre. Simples fidèles, prêtres, religieux, pontifes, œuvres de piété, moralité et doctrine catholiques, hommes et choses, tout est gêné, ou discrédité, ou violé, ou tenu pour suspect et même mis sous la main de fer du régime de la force pour peu que le gouvernement usurpateur ou oppresseur y suppose des tendances d'affranchissement ou d'un simple allègement de la part des opprimés. Le monde catholique a admiré la dernière allocution de son chef auguste, le saint et glorieux Pie IX, dénonçant, avec une fermeté toujours croissante, le puissant autocrate de toutes les Russies. Il l'a signalé solennellement comme un persécuteur décidé de la foi catholique chez l'infortuné peuple polonais qui, poussé à bout dans la réclamation incessante de ses droits les plus sacrés, a cru devoir, encore une fois, tenter le dernier et terrible moyen des armes pour obtenir justice.

Les paroles du Saint-Père ont été aussi justes qu'elles étaient fermes et opportunes. Il faut savoir distinguer, quand on veut sincèrement la justice et la vérité, entre les iniquités de tout genre de la Révolution proprement dite, et les excès de pouvoir d'une Puissance usurpatrice ou oppressive. Pie IX n'a pas craint, ce représentant le plus élevé, ici bas, de la justice divine, cet interprète le plus autorisé de toute justice sur cette terre, Pie IX n'a pas craint d'inculper, à la face du monde entier, la conduite oppressive d'Alexandre II envers les Polonais; pas plus qu'il n'a craint, depuis son avènement au suprême pontificat, de censurer, de proscrire, d'anathématiser même les excès de la Révolution et du piémontisme. Il n'a pas été retenu par cette fausse idée qu'en dénonçant un Pouvoir injuste et oppresseur, il pouvait prêter à la Révolution des armes contre l'autorité des princes régulièrement constitués. Non; Pie IX s'est nettement expliqué sur ce point délicat, que les esprits extrêmes ont voulu tordre à leur façon, et que le gouvernement russe surtout a pris, on devait s'y attendre, dans le pire sens possible. Peu importe, le docteur universel en matière de principes, Pie IX, sait plus que personne qu'avant tout et envers tous il faut être juste. Toute paix n'est vraie qu'à cette condition. L'ersonne mieux que lui ne sait et n'a mieux pratiqué le vrai sens de cet oracle divin : *Justitia et pax osculatae sunt*. Et en même temps il sait, comme tout autre, ce que pensait même, à ce sujet, la sagesse païenne, formulant cette maxime devenue célèbre non sans raison : *Fiat justitia, ruat cælum*.

L'Empereur de Russie a fait retirer de Rome son ambassadeur à la suite des paroles du Saint-Père, stigmatisant la persécution de ce prince contre ses sujets catholiques en Pologne. C'est un petit moyen diplomatique bien connu et souvent pratiqué par la politique toute humaine, lorsqu'elle en est arrivée à bout de raisons plus solides. Pie IX et l'Eglise ont vu bien d'autres entraves que celles-là. Ils en sortiront comme toujours libres et triomphants.

La presse russe et celle des autres pays qui ignorent ou feignent d'ignorer la légitimité des droits réclamés

par les Polonais, se donnent comme la mauvaise presse d'Italie à l'égard des faits et gestes de la Révolution et de Victor-Emmanuel, pour dénaturer la cause et les efforts des Polonais. Toujours est-il, on a beau faire, que le monde sait, comme pour l'Italie, que la nation opprimée se défend avec héroïsme, et qu'en retour de cet héroïsme, le Pouvoir oppresseur ne lui ménage point l'exil, la spoliation, les fers, la mort même; tant chez les simples particuliers que dans la noblesse et le clergé. C'est le digne pendant du régime piémontais, trait pour trait.

L'Espagne subit en ce moment, elle aussi, de même que la Belgique, des crises politiques nées depuis longtemps en principe, et dues au régime *régénérateur* de notre ère révolutionnaire. Le système constitutionnel, tel qu'on le pratique partout, aujourd'hui, n'y peut rien. Au contraire, devenu en effet là comme ailleurs; parfaitement impuissant à remédier au mal, il le *légalise* le plus souvent, et par là, il trompe la conscience des peuples, qui n'étant plus retenus par aucun lien moral, s'en vont se déchirant à belles dents pour des intérêts de partis politiques, plutôt que pour l'intérêt religieux, moral et national. Tout cela finira, si Dieu le veut, quand par l'excès du mal dont est prise la société chrétienne du jour, on voudra voir clair et juste partout. Humainement parlant, nous sommes bien loin malheureusement de voir ainsi. Mais Dieu a ses temps et ses mesures; attendons, avec Pie IX, en tout calme et confiance.

Le Danemark va-t-il être, ou non, démembré comme la Pologne? Voilà ce dont s'occupent, à Londres, les plénipotentiaires des grandes puissances. En attendant, l'armistice heureusement se continue, et épargne bien des vies, des larmes et des misères de tout genre. Le *droit nouveau* et le *respect des nationalités*, qui doivent fixer à jamais l'équilibre et le repos de l'Europe, et qui contrairement à ces belles visées, ont, depuis plus de trois ans fait couler tant de sang et accumuler bien des ruines, ne sont plus de mise, il paraît, en faveur du Danemark, non plus que pour la Pologne; mais ils l'auront été pour consolider l'empire ottoman et arrondir la royauté usurpatrice du Piémont. C'est la leçon nouvelle et la guerre de protection inattendue que donnent aujourd'hui les grandes puissances *protectrices du repos de l'Europe* aux petits royaumes incapables par eux-mêmes de se protéger. L'Angleterre et la France, par un touchant accord, en sont venues à cette étrange conclusion à l'égard du Danemark, après avoir, toutes deux, promis solennellement et en belles phrases leurs sympathies et leur appui à leur malheureux protégé. Le sort du Danemark ne tient plus donc qu'à un fil, à moins qu'à son occasion, puisqu'on ne songe plus à la Pologne et à l'Italie dans les conférences diplomatiques, une guerre générale ne se déclare et qu'une nouvelle carte de l'Europe, fruit de cette guerre ne réserve au Danemark ainsi qu'à la Pologne quelque chance de vie durable et nationale.

En France, les Chambres législatives ont clos leurs travaux. Des débats assez prononcés sur certains sujets épineux ont paru d'abord inquiéter quelque peu

le gouvernement par la quasi hardiesse des orateurs tels que Berryer, Thiers, Favre et autres ; mais à la fin, soit par peur soit par prudence, les votes en général ont témoigné que tout le monde était content de l'empire, malgré ses gros budgets et ses entreprises plus ou moins heureuses. Tous les gens à principes devront excepter celle du Mexique, qui par ses résultats déjà acquis, et par l'espoir fondé d'une issue générale glorieuse à tous les points de vue, sera pour la France impériale du jour une des plus belles pages de son histoire.

L'Angleterre a changé d'objets d'émotion générale, ou plutôt d'enthousiasme national. Garibaldi a fait place aux courses de chevaux *internationales*. Malheureusement, c'est une cavale française, une *fillette de l'air*, qui a remporté la suprême victoire. Aussi, une petite sorte d'émeute a trahi, sur la scène même, le généreux dépit de l'orgueil britannique. Un journal même a cru devoir observer que l'intérêt du peuple anglais pour ces luttes cavalières plus que chevaleresques, avait laissé dormir entièrement les questions un peu plus graves, il semble, des luttes prochaines peut-être que les grands peuples de l'Europe auront à vider ensemble.

La santé du Saint Père, s'il fallait en croire les fabrications intéressées des journaux révolutionnaires et piémontistes, serait dans une perpétuelle décadence. A ce sujet, ces deux camps *avancés* font des plans à perte de vue sur la succession royale et apostolique du saint pontife. Les uns voudraient en finir décidément avec les successeurs du batelier de Génésareth ; les autres se contentant de le dépouiller de sa couronne temporelle, le laisseraient, du reste, à peu près libre, comme au Piémont, *dans les régions seraines du dogme de la spiritualité*. A ces plans si pauvrement conçus, Pie IX en a de tout prêts à leur opposer, et qui les contrarieraient souverainement. *Le pape meurt*, a-t-il dit, tout récemment, *mais Pierre ne meurt pas*. Il sait trop bien l'histoire de ses deux illustres prédécesseurs homonymes, Pie VI et Pie VII, pour ne pas songer d'avance à sauver à l'Eglise le scandale et les résultats sinistres des plans conçus par la Révolution, par l'usurpation, par la mauvaise politique même des princes chrétiens. Si, comme personne n'en doute chez les vrais catholiques, Dieu veille constamment sur son église, c'est à de pareilles époques surtout qu'il la protège en Dieu et en maître. Soyons tranquilles à ce sujet, et prions néanmoins pour les jours précieux de Pie IX, qui paraît évidemment avoir été l'instrument choisi dans les conseils divins pour diriger sûrement la barque de Pierre à travers toutes les tempêtes du jour. Ce pilote exercé autant que ferme et habile, fournira jusqu'à la fin, on doit le présumer, la rude tâche que lui a imposée la Providence, et que les événements, comme la prophétie qui les concerne n'ont que trop bien indiquée par ce *molto : crux de cruce*. Après quoi, plein de mérite et de la gloire la plus sainte et la plus haute, il laissera à son successeur, *lumen de calo*, les triomphes de la vérité sur la terre, tandis qu'il ira, lui, jouir éternellement de sa pleine possession au séjour

où finissent et sont divinement récompensés tous les bons combats.

Les événements particuliers au pays, ainsi que ceux qui concernent nos voisins et le Mexique, sont remis à la prochaine *Quinzaine*. Nos Chambres auront alors terminé leurs travaux, les nouveaux plans politiques qui, aujourd'hui étonnent presque tout le monde, auront pu être quelque peu appréciés. D'un autre côté, l'arrivée certaine de Maximilien I au cœur de ses Etats, à Mexico, aura été enfin réalisée, ainsi peut-être que cette grande bataille tant annoncée des troupes fédérales contre les confédérés sous les murs de Richmond. En outre, plusieurs détails concernant le succès de nos mines, des moissons, du mouvement commercial, des œuvres littéraires et de l'éducation, devront faire suite nécessairement.

CORRESPONDANCES.

Culture du melon.

(Suite.)

Pour repiquer plus facilement les jeunes plants du melon, il est bon d'avoir un transplantoir. Quelques jardiniers ont adopté l'usage de petits pots sans fonds, qu'ils placent sur la couche, et dans lesquels on sème d'abord les graines qui, devenues des plantes de 4 à 5 feuilles, peuvent encore être transplantées plus facilement. J'ai adopté tout dernièrement moi-même l'usage de ces petits pots sans fonds, et je m'en suis fort bien trouvé, et je le recommande aux amateurs.

Je dois faire remarquer que la nouvelle couche mentionnée dans le présent article n'aura pas besoin d'une épaisseur de fumier aussi considérable que la première, parce que la température sera nécessairement devenue plus douce depuis que la graine du melon aura été semée.

Quand on a transplanté le jeune melon, on coupe avec le doigt la 5^{me} feuille ou le pivot de la racine ; on presse légèrement la terre autour de la plante, on n'arrose point, la terre devant être pourtant un peu humide, et l'on recouvre soigneusement pendant 4 ou 5 jours, afin que le soleil ne fasse pas dessécher ce plant fort délicat. Il reprend facilement, et pousse très-vite, surtout si on ne néglige pas de donner tous les jours un peu d'air aux boîtes en soulevant un peu le chassis.

Dès que la cime et les 4 bras ou courants du melon sont bien déterminés, on coupe avec l'ongle ou avec un canif la cime et deux des bras, soit sur les cotylédons ou oreilles, soit à côté. Ces cotylédons ne doivent pas être enlevés, pas plus que les fleurs mâles ou fausses fleurs qui naissent sur les melons et sur toutes les autres plantes du même genre, et cela, contrairement à certains auteurs qui recommandent de les enlever. Les deux bras conservés poussent vigoureusement et ne tardent pas à sortir des boîtes que l'on est alors obligé d'exhausser au moyen de 4 pierres ou de 4 petits blocs de bois, que l'on élève à mesure que la plante devenue plus volumineuse exige leur élévation plus considérable. Ces bras, comme les branches qu'ils produisent, doivent être coupés au-dessus du troisième nœud, si la branche est forte, et au-dessus du deuxième seulement, si cette branche est faible. Les amputations se font pour le mieux avec un canif, et pour cicatriser la plaie, on jette dessus un peu de terre ou poussière ou de tabac qui dessèche promptement la sève qui

s'éconlerait et affaiblirait la plante.

Les auteurs français enseignent de réchauffer les couches quand elles sont refroidies, avec du fumier de cheval pareil au premier que l'on a employé ci-dessus, et que l'on établit dans des rigoles étroites et profondes, tout autour des couches. Mais, en Canada, en suivant le système que j'ai recommandé dans un des articles précédents, on peut facilement s'épargner ce trouble, surtout si on a eu le soin de mêler au fumier de cheval un quart environ de fumier frais de vache. Le fumier de cheval chauffe promptement et beaucoup à la fois, et jette trop vite sa chaleur comme je l'ai déjà dit. Le fumier frais de vache remédie à cet inconvénient en diminuant l'ardeur du premier et en prolongeant sa chaleur qui peut ainsi se faire sentir pendant plusieurs mois.

Les melons, comme les autres cucurbitacées, étant des plantes grasses, n'ont besoin que de légers arrosements peu fréquents, et qui ne doivent jamais atteindre ou mouiller les feuilles ni les tiges. L'humidité doit parvenir aux racines à travers la terre sans s'étendre au-delà du pied.

Une melonnière doit être visitée tous les jours, bien surveillée, sarclée et même serfouie avec soin.

On ne saurait trop se mettre en garde contre un ennemi redoutable qu'on appelle vulgairement *mouche jaune*. Comme je ne suis pas fort savant en entomologie, je ne saurais donner le nom scientifique de cet insecte, et voilà pourquoi, comme le simple vulgaire, je me vois dans la triste obligation de lui donner tout simplement le nom de *mouche jaune*, parcequ'elle est absolument jaune et de la même couleur que la fleur du melon. C'est un ennemi redoutable qu'il faut détruire absolument, si l'on ne veut pas perdre tout le fruit de ses travaux.

(A continuer.)

UN AMATEUR DE JARDIN.

Sorgho sucré.

(Suite et fin.)

Buttage—On butte les plantes quand elles ont atteint 3 pieds environ de hauteur. Cette opération est très-utile : elle empêche que les vents violents renversent les tiges élevées et s'opposent à la dessication complète du sol par les grandes chaleurs.

On exécute cette opération à la main ou au moyen d'un buttoir. Quand le sorgho végète sur des terres légères qu'on ne peut arroser, on la répète une seconde fois.

Effeillage—Est-il nécessaire, lorsque les tiges du sorgho à sucre végètent près les unes des autres, d'enlever sur ces tiges quelques feuilles, afin que l'air, la lumière et la chaleur agissent plus directement sur leurs tissus ? Cette opération n'est pas utile dans les contrées méridionales et lorsque le sorgho est cultivé sur un terrain exposé au midi. Tout nœud privé de sa feuille, quand la tige est encore verte et en pleine végétation, se développe plus difficilement, et quelquefois se contracte d'une manière très-apparente. Ainsi, la mission de chaque feuille étant de fournir aux nœux une abondante sève élaborée, il faut, de toute nécessité, éviter d'enlever les feuilles aux tiges, si on veut que celles-ci soient abondamment pourvues de parties saccharines.

Récolte—On commença la récolte des tiges lorsque les graines sont parfaitement mûres. Alors, le sorgho est arrivé à son maximum de richesse en jus et en sucre.

M. Leplay, dans le but de vérifier la proportion de sucre contenu dans le sorgho aux différentes époques de la maturité de la graine a fait une série d'expériences saccharimétriques sur le jus extrait des tiges comparativement avec le sucre accusé par la fermentation du même jus. Voici les résultats qu'il a obtenus :

Etat du sorgho.	Richesse alcoolique.
Epi formé sans graine.	1,80

Epi non mûr.	4,80
Sorgho commençant à mûrir.	6,90
" presque mûr	6,90
" complètement mûr.	9,30

Nous ajouterons à ces résultats que la proportion de sucre, ainsi que l'a constaté M. L. Vilmorin, va en décroissant dans les entre-nœuds successifs de la base au sommet des tiges. Les entre-nœuds les plus sucrés sont donc ceux du bas et du milieu de la tige.

Lorsqu'on récolte trop tardivement et qu'on laisse les tiges jaunir sur pied, on perd une notable proportion de sucre et d'alcool.

On coupe les tiges avec une serpe et on les range ça et là sur le champ. A mesure que les ouvriers opèrent la récolte, des femmes ou des enfants effeuillent les tiges et enlèvent les panicules.

Les tiges débarrassées de leurs feuilles sont mises en bottes à l'aide de deux liens de saule ou d'osier, et livrés ensuite aux fabriques. On doit éviter de les emmagasiner lorsqu'elles sont encore vertes, parcequ'elles sont sujettes alors à s'altérer.

On a proposé de faire dessécher les tiges après qu'elles ont été effeuillées, dans le but de les conserver saines pendant tout l'hiver; ce procédé est rationnel, car le sucre se conserve très-bien dans le tissu cellulaire, mais il n'a pas encore été accepté par la pratique.

Quoiqu'il en soit, les tiges du sorgho sucré perdent par la dessication environ 70 pour 100 de leur poids.

Jus—Le sorgho sucré fournit de 50 à 60 pour 100 du poids de sa tige en jus sucré. Ainsi, un arpent produisant 66,000 livres de tiges effeuillées, donnerait environ 33,000 livres de jus.

Ce jus est intermédiaire, quant à son arôme, entre l'alcool de la canne et l'alcool de la betterave.

Sucre—La richesse saccharine du jus varie entre 10 et 20 pour 100. En supposant un rendement moyen de 8 pour 100 seulement, 16,500 livres de jus fourniraient 1,300 livres de sucre.

Alcool—Le sorgho fournit de 6 à 8 pour 100 de jus. On ne doit pas compter obtenir, dans la distillation pratiquée en grand, au-delà de 2½ pintes d'alcool à 95o. pour 100 livres de tiges.

L'alcool de sorgho sucré est un peu amer et rappelle les tafias obtenus à l'aide des produits fermentés de la canne. Ce goût herbacé disparaît à la rectification.

En Chine, il sert à fabriquer l'eau-de-vie *sam-chou*, que le commerce désigne sous le nom de *Kao-lien-tsin*.

Graines—Chaque plante, en provence, donne 200 à 300 grammes de graine. Un arpent contenant 10,000 pieds produiraient donc 4,000 à 6,000 livres de semence, si les oiseaux ne s'attaquaient pas aux panicules.

Les graines réduites en farine peuvent être utilisées dans l'engraissement des bêtes à cornes. Les volailles s'en nourrissent. Elles fournissent du cous-cous aux nègres de la Sénégambie.

Feuilles—Les feuilles qu'on enlève des tiges à l'époque de la récolte peuvent être utilisées dans l'alimentation des bêtes à cornes. Elles forment la septième partie de la production totale. Ainsi, un arpent qui produit 33,000 livres de tiges effeuillées, fournit en outre 4,500 livres de feuilles.

Bagasse—Le résidu que laissent les tiges, après avoir été triturées et pressées, est considérable. En général, il est aux tiges effeuillées :: 40 : 100. Ainsi, 33,000 livres de tiges laissent en faveur de l'alimentation du bétail environ 13,500 livres de bagasse.

Cidre—M. L. Vilmorin a extrait du sorgho à sucre une liqueur fermentée non distillée, pouvant remplacer avantageusement le vin ordinaire et le cidre. Cette boisson, qui est assez analogue, par sa saveur au cidre de Normandie, s'obtient à l'aide d'un simple pressoir. La densité varie entre 1,050 à 1,070.

L'Arboriculture (culture des arbres).

L'arboriculture est, sans aucun doute, appelée à un avenir brillant ; mais, pour cela, il faut qu'elle procède par voie d'améliorations incessantes. Bien des gens ne se figurent pas que les

arbres fruitiers surtout pourraient donner lieu à un revenu très-important, à la condition d'obtenir de beaux et de bons fruits qui seraient toujours d'une vente facile. On est péniblement affecté, lorsque l'on parcourt les campagnes, de trouver presque sur tous les points, des arbres rabougris, mal taillés, par conséquent un très-faible produit; cependant ils occupent la même place que de bons arbres, et leur plantation a occasionné la même dépense.

Les cultivateurs seraient bien riches s'ils voulaient secouer un peu cette apathie, cette indifférence qui les prive de bénéfices souvent rémunérateurs. Ils nous diront peut-être que leurs arbres sont mal tegus parcequ'ils ne savent pas mieux faire. Nous leur répondrons: Apprenez, la chose n'est pas aussi difficile que vous le croyez, il vous suffit d'avoir un peu de bonne volonté. Associez-vous, faites venir un arboriculteur des paroisses voisines, s'il ne s'en trouve pas dans la vôtre. Suivez ses opérations, écoutez ses explications et vous pourrez ensuite agir vous-même. Vous trouverez encore le moyen de vous instruire dans les livres et dans les journaux agricoles. N'avez-vous pas un excellent guide dans le *Vergier Canadien* de M. l'abbé Provancher. Comme nous l'avons déjà dit, cet excellent traité est à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses. Nous ne saurions répéter trop souvent cet adage si plein de vérité et d'avenir pour ceux qui chercheront sérieusement à le mettre en pratique: "Aide-toi, le ciel t'aidera."

Mais avant tout, il faut être bien convaincu que les beaux fruits trouvent sur tous les points des acheteurs empressés. Combien de propriétaires dans les environs de Montréal surtout, se sont fait de gros revenus avec des pommes, des poires, des prunes, etc. Le sol et le climat du Canada sont très-favorables à ces sortes de productions, et il n'y aurait aucun inconvénient sous le rapport des débouchés, à ce qu'on obtint des récoltes vingt ou trente fois plus considérables, puisque ces articles sont presque encore aujourd'hui un objet de luxe que les riches peuvent seuls se procurer dans de bonnes conditions.

Il est donc important que les cultivateurs se mettent au courant des nouveaux systèmes de culture se rapportant aux arbres fruitiers; on pourrait en dire autant du jardinage. Il est nécessaire de planter les meilleurs sujets, de les tailler de manière à leur faire produire de beaux et bons fruits, sans les épuiser.

Il faut donc chercher à engager tous les cultivateurs à s'occuper sérieusement d'arboriculture, car les produits provenant de cette branche de l'agriculture procure non seulement de bons bénéfices, mais encore de bien vives jouissances, qui sont, sous tous les rapports, préférables à celles que l'on cherche dans les fêtes et le tourbillon très-agité du monde.

Distribution des prix aux élèves de l'Ecole d'agriculture de Sainte Anne.

Le 20 de juin qui était le terme de l'année scolaire pour les élèves de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne, a été pour quelques-uns d'entr'eux un vrai jour de triomphe.

La séance était présidée par Mgr. l'Administrateur du diocèse, accompagné de M. le Grand Vicaire McDonald, du diocèse de

Kingston, et de plusieurs membres du clergé des environs. Plusieurs des principaux citoyens de Ste. Anne et des paroisses environnantes, étaient aussi venus encourager les élèves de leur présence.

La séance s'ouvrit par un discours prononcé par un des élèves, M. Silvio Michaud, de Kamouraska. Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire ce discours *in extenso*, et de ne pouvoir en faire que de courts extraits.

" Monseigneur et Messieurs,

" Me serait-il permis de faire en votre présence une simple énumération des matières qu'il nous a fallu apprendre dans une année de 9 mois de cours.—Une des premières branches d'étude qui a fixé notre attention, a été la physique, si nécessaire à tout agriculteur instruit, qui rougirait d'ignorer les principaux phénomènes de la nature, tels que l'effet de l'air, de l'eau et de la chaleur sur la végétation; les différents changements que subit le grain, après avoir été confié à la terre.

" Est venue ensuite la chimie qui nous fait connaître la composition des différents sols, les éléments qui leur manquent et le moyen d'y remédier; l'utilité des engrais, les différentes manipulations qu'on leur fait subir et les sols sur lesquels on les emploie avec le plus grand avantage. La semence qu'exige tel sol plutôt que tel autre; les amendements par lesquels on rend fertile un champ qui auparavant payait à peine les frais de culture. Les assolements, qui par l'heureuse combinaison de rotation, rend à la terre avec avantage ce qu'elle perd chaque année. Elle nous fait encore apprécier le perfectionnement des principaux instruments aratoires, tels que charrue, herse, rouleau, semoir, extirpateurs, etc.

" La comptabilité, la géométrie, l'arpentage, le nivellement ont eu une large part dans nos études.

" La langue française n'a pas été non plus négligée.

" Cette année, nous avons dû à la bienveillance et à la générosité de deux amis de l'éducation, MM. le Docteur Têtu, de la Rivière Ouelle, et le Notaire Fl. DeGuise, de Ste. Anne, la faculté de suivre deux cours d'une extrême importance, l'art vétérinaire et le droit rural....."

M. Michaud fut vraiment heureux dans l'expression de la reconnaissance des élèves envers M. le Directeur et les instituteurs de la maison. On sentait que les paroles éloquentes qu'il faisait entendre étaient l'expression sincère des sentiments de son cœur.

Il termina ainsi: " Et nous, lorsque pour toujours nous aurons franchi le seuil de cette maison où nous avons passé de si heureux moments, lorsque nous serons entrés dans le chemin de la vie réelle, sans autre boussole que celle des bons conseils, puissions-nous ne jamais oublier les sages avis de nos supérieurs et en faire toujours la règle de notre conduite. Alors comme aujourd'hui nous aurons toujours sous les yeux l'étendard qui fut témoin de nos premiers serments. Nous reviendrons, en esprit, dans cette enceinte bénie, nous parcourrons les champs où le labeur avait pour nous tant de charmes, et nous trompant nous-mêmes nous jouirons encore d'un bonheur qui ne sera plus....."

" Et puis lorsque sur nos terres nous verrons l'abondance promise au cultivateur actif et éclairé, venant nous récompenser de nos fatigues, dans les accents de notre reconnaissance, qui s'élèveront vers le Créateur, se mêleront les doux noms des zélés professeurs à qui nous devons tant.

" Quant à vous, chers confrères, qui dans quelques instants allez dire adieu à cette demeure chérie, puissiez-vous, au sein de vos familles, mettre en pratique les instructions que vous avez puisées ici; puissiez-vous par votre sage conduite et votre bon exemple devenir le modèle de vos co-paroissiens; puissiez-vous enfin porter toujours noblement le beau nom d'élève de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne."

A la suite de ce discours, Monseigneur l'Evêque de Tloa adressa aux élèves quelques mots d'encouragement et leur témoigna la joie qu'il éprouvait de se trouver à Ste. Anne dans cette circonstance, pour être témoin de leur succès et de leur triomphe.

On procéda ensuite à la distribution des prix qui ne furent accordés qu'aux élèves qui avaient obtenu dans les notes de chaque mois, sur toutes les matières de l'enseignement, celle de *bien* ou *très-bien*.

THÉORIE.

1er prix.—M. AUGUSTE FAFARD.

2me prix.—M. CLOVIS ROY-LAUZIER.

Mention honorable.—M. JOSEPH PARENT.

PRATIQUE.

1er prix.—M. JOSEPH ROY-LAUZIER.

2me prix.—M. DAVID GUÉRIN.

Mention honorable.—MM. OCTAVE LAMBERT et ADÉLARD FORGUES.

Deux brevets de capacité furent ensuite accordés, l'un à M. Auguste Fafard et l'autre à M. Joseph Parent. Cette marque de distinction ne peut être obtenue que par un travail constant, pendant tout le cours, et par un succès marqué. Aussi comme nos lecteurs le remarqueront, le nombre des élèves qui l'ont obtenu est bien restreint.

Notre plus ardent désir est de voir, l'année prochaine, les cours de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne suivis par un nombre d'élèves encore plus considérable que cette année.

La saison.

Dans notre dernier numéro nous exprimions l'espérance que nous faisait concevoir la belle apparence des semences ; mais à peine avions-nous donné notre opinion sur le sujet, que l'expression d'une grande crainte se fit entendre de toute part. Partout on entendait crier à la sécheresse, partout on semblait redouter fortement les suites d'une chaleur ardente et prolongée. Aussi déjà les forêts, dans bien des localités, présentaient un spectacle effroyant, une flamme intense s'y promenait à pas de géant. Mais dimanche dernier, dans la soirée, la Providence est venue mettre un terme à nos frayeurs, une pluie assez abondante, qui a duré près de deux jours, a arrêté le cours des incendies, a abreuvé les champs altérés et a fait renaître l'espoir que nous pouvons encore compter sur une riche moisson.

RECETTES.

Collo pour papier, tapisserie, etc., etc.

Faites dissoudre un once d'alun, dans une pinte d'eau chaude ; lorsque l'eau sera refroidie, vous ajouterez la fleur nécessaire, pour que ce mélange soit de consistance de crème ; puis vous saupoudrez sur cette colle la quantité d'arcanson en poudre qui pourra tenir sur un pièce de 15 sous, et vous ajouterez aussi deux ou trois clous de girofle. Faites bouillir le tout à la consistance nécessaire, ayant soin de brasser tout le temps. Cette colle peut se conserver douze mois, et lorsqu'elle est sèche, on peut l'amollir en y ajoutant de l'eau.

DR. F. L. GENAND.

Moyen peu dispendieux d'avoir une bonne santé.

Vivez d'après les règles de la sobriété et de la tempérance dans le boire et le manger, couchez-vous et levez-vous de bonne heure, prenez beaucoup d'exercice, n'ayez point horreur de l'eau froide, faites-vous une habitude d'être gai, évitez les dettes et les mauvaises compagnies, ainsi que l'humidité des pieds. En suivant ce régime de vie, vous aurez, à bon marché, une constitution qui vaudra son pesant d'or, en vous procurant une santé, qui vous mènera à un âge patriarcal.

DR. F. L. G.

(Extrait des Soirées Canadiennes.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS. HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

20

La chapelle de Portneuf.

(Suite et fin.)

— Je le laissai, voyant bien qu'il voulait rester seul pour réfléchir. Quand il eut été assez longtemps tout seul, je me décidai à aller porter son bouillon, sans attendre qu'il sonnât. Il prit ce que je lui apportais, puis il me dit de m'asseoir près de lui.

—Croyez-vous bien fermement à tous les enseignements de votre religion, la mère, me dit-il ?

—Sans doute, lui dis-je, et s'il fallait souffrir toutes les misères, toutes les privations, la mort même pour la religion, je le ferais de grand cœur.

—Mais, il y a pourtant bien des points difficiles, et comment pouvez-vous éclaircir tout cela, vous, dont l'éducation se borne à savoir lire.

—Mais pensez-vous donc, que le Ciel n'est fait que pour les savants. Je n'ai pas besoin de rien éclaircir, ni vous non plus, M. John ; l'Eglise enseigne et moi je crois ; elle me dit ce qu'il faut faire et je fais de mon mieux pour suivre ses ordonnances.

—Vous êtes bien heureuse, la mère, qu'il me dit.

—Oui, M. John, je suis bien heureuse, en effet, et il ne tient qu'à vous de l'être autant.

— Il resta pendant quelque temps sans dire un mot, la tête basse, tandis que moi je le regardais, en même temps que je priais Notre bonne Sainte Mère pour lui.

—Je n'en ai pas pour longtemps dans ce monde, reprit mon pauvre malade, et je voudrais bien être heureux dans cet autre monde où je vais bientôt aller. La mère, il faut que vous acheviez de m'enseigner votre catéchisme, je l'ai déjà lu plusieurs fois, puis nous verrons ce qu'il faudra faire.

— En attendant cela le cœur me vola de joie ! Puis j'eus un moment de tristesse, en pensant que je n'étais pas beaucoup capable, moi, pauvre ignorante, d'instruire un homme d'éducation comme M. John ; mais je me rappelai les paroles de notre missionnaire : " Le salut vient de Dieu et on obtient tout par la prière : " je me sentis reconfortée.

— Pendant dix jours j'enseignai le catéchisme et les prières à mon pauvre malade. Au bout de ce temps il commença à décliner vite, enfin un jour il me dit :

—La mère, il faut envoyer chercher un prêtre, je veux mourir catholique !

— En un moment tout le poste était sur pied pour gréer la

grande chaloupe. Il fallait aller à Tadoussac, et, si M. Le Courtois n'y était pas, traverser au Sud. L'apparence du temps était terrible, il se préparait une tempête de Nord-Est!—C'est égal! que nous nous dîmes tous; on s'expose pour gagner de l'argent, on peut bien s'exposer pour gagner une âme!

“ Quand la chaloupe sortit de la rivière, je la regardais, puis je regardais le temps!.. Ça touche tout de même, allez, quand c'est son mari et son enfant qui partent ainsi pour aller affronter la mer et les vents.

“ Il y avait dans le moment une goëlette qui tournait les bancs pour entrer: Elle venait se mettre en hâvre à Portneuf. Je vis la chaloupe passer à râser la goëlette, puis en faire le tour, puis s'en revenir avec elle.

“ Je ne comprenais pas ce que cela voulait dire; mais voici ce qu'il y avait. En passant près de la goëlette, mon mari avait vu sur le pont la soutane et les rabats d'un prêtre. Il s'était informé si c'était bien un prêtre et si la goëlette faisait hâvre à Portneuf: comme on lui dit que oui, il était revenu bien content, comme vous pouvez imaginer, de cette bonne rencontre de la Providence du Bon Dieu.

“ C'était un missionnaire qui s'en allait au Cap Breton il avait avec lui tout ce qu'il fallait pour officier. Il demeura trois jours avec nous et, pendant ces trois jours, mon cher monsieur, mon pauvre malade fut baptisé, reçut le Saint Viatique, l'extrême-onction, il mourut comme un saint et fut enterré en terre sainte!

“ On a tous pleuré cette fois là, mais on a pleuré de joie, je vous assure, et de bien bonne raison; car tous les royaumes de la terre ne pèsent pas un grain de sable, à côté d'une mort comme celle qu'a faite monsieur John!”

21

La Bonne-Sainte-Anne-du-Nord.

Quand le Père Michel eut terminé le récit de la sainte femme du poste de Portneuf, il essuya de grosses larmes et garda quelques temps le silence, pour se remettre de son émotion, puis il reprit:

J'allai prier sur la tombe de monsieur John et je me dis à moi-même:—J'ai fait vœu d'aller à la Bonne-Sainte-Anne si le bon Dieu daignait sauver celui que j'avais blessé. Je ne pensais alors qu'à son existence terrestre; mais Dieu m'ayant accordé plus que je ne lui avais demandé, en sauvant son âme, je n'en suis que plus obligé d'accomplir mon vœu.

Je me rendis en chaloupe jusqu'à la Malbaie, et de là, à pied, jusqu'à Sainte-Anne où j'eus le bonheur de remplir un devoir qui, depuis neuf ans, occupait ma pensée!

Je m'arrête ici, ajouta le vieux conteur, je vous ai raconté à peu près tout ce qui s'est passé de remarquable durant ma vie: depuis ce temps là j'ai vécu tranquillement et sans aventures comme vous savez.

Voici ce que nous conta le Père Michel dans la cabane du Chantier.

Pour moi, ses derniers mots m'avaient transporté dans la paroisse de Sainte-Anne, et je voyais se dérouler devant moi tout ce qui s'est passé dans cet endroit, depuis le temps de nos ancêtres.

Comme c'est touchant de voir, dans cette église placée si paisiblement à l'ombre de cette belle Côte de Beaupré, ces tableaux, ces bâtons, ces béquilles et ces autres objets, laissés là par les pèlerins de toutes les parties du pays et suspendus aux murs, aux colonnes, aux corniches de cette maison de prière!

Que de douleurs du corps, que de peines de l'esprit, que de déchirements du cœur sont venus, dans cet endroit, trouver un

remède ou des consolations. Quels souvenirs des maux de la terre et quelles suaves pensées du Ciel n'évoque pas l'aspect de ce modeste sanctuaire!

Ne vous semble-t-il pas voir défiler devant vous la longue procession de ceux qui ont franchi, depuis deux siècles, le seuil de cette demeure de la *Bonne-Sainte-Anne*? Il sont venus à pied, en voiture, en canot, par terre et par eau, à travers la neige, de dix, de vingt, de cent, de deux cents lieux!

Voyez cette pauvre mère qui presse sur son sein son enfant malade! Voyez cette fille qui conduit par la main sa mère aveugle! Ce père qui soutient son enfant infirme! Ce fils qui porte dans ses bras son père paralytique!

Voyez cette femme qui vient demander le retour d'un époux absent! Ce mari qui vient supplier la guérison d'une épouse depuis longtemps malade.

Voyez ce pénitent qui s'avance pieds nus! Voyez cet autre qui vient, de même, remercier Dieu d'une faveur signalée, obtenue par l'intercession de la patronne des affligés: cette personne qui demande la paix pour sa maison; cette autre la fin des égarements d'un être, malgré tout, tendrement aimé!

Voyez ce voyageur échappé d'un péril imminent, ce matelot sauvé du naufrage, ce milicien qu'on évient des combats: ne vous semble-t-il pas remarquer, sur leurs figures hâlées et leurs habits en désordre, la trace des orages, de l'eau de mer et de la poudre!

Ils viennent de tous les points; les uns soutenus ou portés sur des mains aimées, les autres seuls s'aidant de leurs jambes de bois, d'autres enfin courbés sous le poids des douleurs qu'ils portent.

Les uns demandent, supplient; les autres remercient; les uns sont tristes, mais d'une tristesse résignée; d'autres sont joyeux, mais d'une joie calme et recueillie.

Ils passent sans cesse, leur nombre est immense, mais cette réunion de tant de douleurs n'a point de clameuses lamentations, et ce concours de tant de joies n'a pas de bruyants éclats! Ils sont par milliers, mais ils seraient par millions que la paix de cet asile n'en serait point troublée; car les seuls bruits qu'on entend dans le silence de ce lieu, sont les champs de pieux cantiques et le doux murmure de la prière.

—Mais quels sont donc ceux là, qui tranchent sur les autres par leurs traits et leurs costumes?

—Ce sont les premiers enfants du sol, les membres des tribus sauvages couvertes à la foi!

Remarquez-vous, au milieu d'eux, ces deux nobles vieillards? C'est le Chef des micmacs et sa femme. Ils sont venus seuls dans leur canot d'écorce, malgré la distance. Ils sont âgés et, cependant, ils sont partis sans se munir de provisions! De Ristigouche ici, ils ont demandé leur nourriture à l'aumône, de poste en poste. Ils ont jeûné tous les jours, durant ce long voyage, et prié continuellement.

Savez-vous ce qu'ils viennent demander à Sainte-Anne?

Ils viennent la prier de leur permettre d'établir, à Ristigouche, un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne, et de vouloir bien aider leur tribu, du secours de son intercession, dans l'exécution de ce projet.

Sainte Anne a exaucé les Micmacs, comme-elle en a exaucé bien d'autres!

Au reste, si elle n'obtient pas toujours tout ce qu'on demande, parcequ'on ne demande pas toujours ce qui nous convient le mieux, elle console toujours!

Heureux ceux qui croient!

J. C. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

(Extrait du livre de M. S. Drapeau.)

COLONISATION.

Comté de Rimouski.

Avant 1854, les paroisses des comtés actuels de Rimouski et Témiscouata ne formaient qu'un seul et même comté: celui de Rimouski.

Pour mieux apprécier les développements de ces paroisses, je les place dans le rang qu'elles occupent aujourd'hui dans les comtés ci-dessus, afin que les lecteurs puissent mieux juger de la valeur des progrès accomplis.

Le chiffre de la population des paroisses qui forment aujourd'hui le comté de Rimouski ne s'élevait qu'à 13,459 habitants, en 1851, tandis qu'aujourd'hui la population de ces mêmes paroisses s'élève à 20,854 âmes, dont 20,043 habitants sont d'origine canadienne-française.

Plusieurs paroisses nouvelles ont surgi depuis dix ans; d'autres ont été subdivisées. Toutefois, les habitants de ce comté possèdent 299,362 acres de terre dont 103,159 sont en état de culture, laissant ainsi près des deux tiers de la totalité en bois de bout.

Afin de répondre davantage aux besoins de ceux qui ne possèdent point de terres, le gouvernement a fait arpenter et offre en vente au-dessus de 75,000 acres dans les cantons Romieux, Dalibert, Cherbourg, Saint-Denis, MacNider, Matane et son augmentation, tous situés sur le fleuve Saint-Laurent, entre Cap-Chatte et Métis, à raison de 30 centins l'acre. Pour l'achat de ces terres, il faut s'adresser à C. F. Roy, éc., agent local, demeurant à Ste-Anne-des-Monts. On compte, de plus, environ 225,000 acres de terres dans les cantons Cabot, Fleuriau, Neigette, Macpès et Duquesne, situés en arrière des paroisses de Saint-Octave de Métis, Sainte-Flavie, Sainte-Luce, Rimouski et Sainte-Cécile du Bic. L'agent local de cette partie du comté est J. B. Lepage, éc., demeurant à Rimouski.

Les récoltes de 1860 ont données 748,641 minots de tous grains et patates, et 8,657 tonneaux de foin, le tout évalué à la somme de \$433,913-33.

Les produits de l'industrie, comprenant l'étoffe foulée, la flanelle, la toile, la laine, la filasse, le sucre et le beurre ont donné une valeur de \$121,426.

La valeur de l'industrie de la pêche est comme suit :

Morue sèche,	évalués à \$4,794.00
Morue verte	10,255.00
Autre poisson,	9,830.70

\$24,872.70

Des personnes très au fait du rendement des produits de la pêche du comté de Rimouski m'affirment que les chiffres ci-dessus, tels que portés dans le recensement de 1861, sont loin d'être exacts, parcequ'ils ne représentent, — disent-elles, — qu'une faible partie de la valeur réelle des pêcheries du comté.

Les produits des jardins et vergers sont évalués à \$27,977.

Le bétail, qui compte pour 41,787 têtes, est estimé à \$343,638. Les voitures d'agréments, au nombre de 2,537, sont évaluées à \$50,216.

La valeur de la propriété foncière s'élève à \$2,348,372, et celle des instruments d'agriculture à 94,488 piastres.

Formant en tout une somme de 3,444,610.03 piastres.

Les Isles du Bic et de Saint-Barnabé, dans le fleuve, se trouvent dans les limites de ce comté. Un peu plus loin, en descendant, se rencontre la Pointe-aux-Pères, lieu où cessent les services des pilotes pour les navires qui descendent le fleuve.

La colonisation s'est développée considérablement dans le comté de Rimouski durant ces dernières années.

Le premier noyau de population qui se présente à notre attention est celui placé sur la route entre Cap-Chatte et le canton Saint-Denis, comprenant les cantons Romieux, Dalibert et Cherbourg. Au 1er janvier 1862, on comptait en cet endroit une population résidente de 67 familles ou 333 âmes, ayant défrichées et mis en état de culture 781 acres, dont 476 avaient produit 7,814 minots de grains et patates, et environ 6 tonneaux de foin, le tout évalué à 4,443 piastres. Il y avait, en outre, au-dessus de 700 acres en voie de défrichement, c'est-à-dire que le bois était seulement abattu. Les produits du sucre et de la pêche, ces ressources si précieuses pour le colon pauvre, et qui sont le fruit d'un travail qui s'opère dans la saison qui précède les récoltes, quant au sucre, et après les semences jusqu'au temps des récoltes, pour ce qui concerne la pêche, sont évalués par l'agent de colonisation à 1,872 piastres. Il y a une chapelle construite ainsi que 56 maisons et deux moulins à scie.

« Quand on considère, — dit M. Lepage dans son rapport, — que sur ce petit revenu les colons n'ont rien à payer ni pour loyer, ni pour le chauffage, ni pour beaucoup d'autres besoins de la vie, que plusieurs d'entr'eux gagnent, de fois à autres, quelque chose dans les paroisses voisines, et qu'ils accumulent la valeur de leur travail fait sur leur terre, sous forme d'améliorations foncières et d'héritages constitués, je crois qu'on peut raisonnablement arriver à la conclusion qu'une colonisation qui se présente dans les conditions que je viens d'énoncer, est assurée et peut compter sur un avenir certain. »

Partout, sur le parcours de ce chemin, le sol possède toutes les qualités requises pour une bonne culture, et le climat est très propice à la production de toutes les espèces de grains.

A la suite de ce premier groupe de colon vient le canton Saint-Denis, voisin de Saint-Jérôme de Matane, à l'Est, dans lequel canton se trouvent établies des familles qui sont desservies par M. le curé de Matane. Cette mission, connue généralement sous le nom de Pointes-aux-Massacres, a pour vocable Sainte-Félicité. Les habitants de ce nouvel endroit de colonisation possèdent 4,600 acres de terre qu'ils commencent à défricher. Il y a un lot de terre de 173 acres destiné à la chapelle.

De l'autre côté de St. Jérôme, en remontant le fleuve, se rencontre un autre centre de population très important, établi dans le canton Matane, lequel mesure quatorze rangs, divisé en lots de deux cents acres. Cette mission est placée sous le vocable de Saint-Ulric; Les progrès qu'a fait la colonisation dans ce canton depuis dix ans sont des plus remarquables. En 1851, on ne comptait dans l'endroit que 17 familles ou 111 personnes, possédant 3,818 acres de terre dont 268 étaient défrichées, et qui avaient produit 1,150 minots de grains et 779 minots de patates, formant en tout 1,929 minots. Aujourd'hui, on compte 89 familles ou 549 habitants, possédant 11,412 acres de terre dont 1,619 sont en état de culture, ayant produit 6,450 minots de grains et 16,502 minots de patates, formant en tout 22,952 minots et 226 tonneaux de foin. Toute la population est canadienne-française, à l'exception de deux personnes. La chapelle de Saint-Ulric est bâtie sur les bords de la Grande Rivière-Blanche, sur le lot numéro 17, du dixième rang. MM. Talbot, Fortin et Cie., possèdent sur la grande Rivière-Blanche un superbe moulin à farine et de magnifiques scieries.

Vient ensuite la nouvelle paroisse de Notre-Dame de l'Assomption (Anse aux Sables), située dans le canton MacNider, voisin de la seigneurie de Métis, à l'Ouest. Cette nouvelle paroisse, qui progresse d'une manière étonnante, a le précieux avantage d'avoir depuis quelques années un prêtre résident qui donne aussi ses soins de pasteur à la mission de Saint-Ulric. Notre-Dame de l'Assomption est le lieu vers lequel se porte particulièrement le surplus de populations comprises entre Trois-Pistoles et Sainte-Flavie. Il y a dix ans, en 1851, on ne comptait dans l'endroit que 21 familles ou 200 habitants, dont 150 étaient canadiens-français et 50 d'origine britannique, possédant 2,309 acres de terre dont 340 étaient défrichées, lesquels avaient produit 1,609 minots de grains et 1,470 minots de patates, en tout 3,079 minots. Aujourd'hui, la population s'élève à 198 familles ou 1,235 habitants dont 1,166 personnes sont d'origine canadienne-française et seulement 69 âmes d'origine britannique, laquelle population possède 18,605 acres de terre dont 3,854 acres sont en état de culture, ayant produit 18,050 minots de grains et 29,224 minots de patates, formant une récolte totale de 47,274 minots, et 180 tonneaux de foin, à part toujours les pâturages que je ne comprends pas dans mes calculs. Tout cela est l'œuvre de dix ans!

Plusieurs petits lacs et rivières sillonnent et arrosent la contrée, entr'autres la rivière Tartigou, qui longe le millieu du cinquième rang pour aller se perdre dans le fleuve, dans le canton voisin. Les terres des deux premiers rangs de Notre-Dame sont d'un sol composé de sable et de terre jaune d'une assez bonne qualité, suivant que le constate M. Lanouette, devant le comté de colonisation de 1862. Dans les autres rangs, le sol est pour la plus grande partie des terres à grain.

(A continuer.)

Prix des marchés de Québec.

28 juin 1864.

	s.	d.	s.	d.
Bœuf, par 100 lbs.	40	0	45	0
" par lb, selon la quantité	0	6	0	7
Lard, par 100 lbs	41	0	45	0
" par lb.	0	5	0	6½
" par lb (salé)	0	5	0	6
Mouton, par livre	0	7	0	8
Beurre, par lb, (en tinettes)	1	0	0	0
" frais, par livre.	1	0	1	3
Œufs, par douzaine	0	7	0	8
Patates, par minot	1	6	1	8
Avoine do	2	3	2	6
Oignons, par baril	12	6	15	0
Pommes, par baril	15	6	17	6
Sucre d'érable, par livre.	0	4½	0	5
Foin, par 100 bottes.	40	0	0	0
Paille, par 100 bottes.	20	0	25	0
Morue fraîche par livre.	0	3	0	0
Honnards.	1	3	2	6

Prix des marchés de Montréal.

26 juin 1864.

	s.	d.	s.	d.
Fleur de la campagne, le qtl	12	6	12	9
Farine d'avoine do	12	6	13	0
Blé-d'Inde	10	6	11	0
Pois, par minot	4	0	4	6
Orge par 50 lbs.	3	0	3	6
Avoine par 40 lbs	2	3	2	6
Sarrasin	3	6	4	0
Graine de lin	8	0	9	0
Graine de mil, par minot.	10	0	11	0
Dinde [vieux] par couple	7	6	8	0
Dinde [jeune] do	0	0	0	0
Oies do	4	0	6	0
Canards do	3	9	4	0
Volaille do	2	0	2	6
Canards sauvages do	3	6	3	9
Pigeons do	0	9	1	0
Morue, par lb	0	3½	0	4½
Beurre frais, par lb.	0	10	1	0
Beurre salé, par lb	0	8	0	9
Fèves canadiennes le minot	5	0	6	3
Patates, par poche	3	0	3	9
Sucre d'érable, par livre.	0	5	0	5
Sirop d'érable, par gallon	3	9	4	0
Œufs frais, par douzaine	0	5½	0	6
Pommes par quart.	\$2.25		\$3.50	
Oranges, par boîte	5.00		5.50	
Citrons, par boîtes	5.00		5.50	
Bœuf, par 100 livres.	5.00		7.00	
Cochons morts, par 100 lbs	8.50		9.50	

ANNONCES.

COLLÈGE DE STE. ANNE.

LA distribution solennelle des Prix aura lieu le 7 juillet courant. Afin de permettre aux élèves et aux parents de profiter du passage des chars, pour se rendre dans leurs familles le même jour, la Séance commencera à 11 heures et demi du matin.

Le matin à 8 heures, un service sera chanté, à l'Eglise paroissiale, pour le fondateur du Collège, M. C. F. Painchaud.

La rentrée des élèves est fixée au ler septembre prochain.

A VENDRE à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes :

VIE D'ADELE GOULOMBE

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu, à Montréal.—Prix, vol. broché, 2s. 6d; relié, 3s. 9d.

PETIT MANUEL

DU

ROSAIRE-VIVANT.

Prix : 6 sous ; la douzaine, 2 chelins ; le 100, 15 chelins.

NOUVEAU RECUEIL

DE

CH ANSONS CANADIENNES ET FRANÇAISES.

Volume de 360 pages et contenant au-dessus de 550 chansons, des mieux choisies et des plus récentes.

Prix : broché, 36 sous ; relié, 2 chelins.

Un discount libéral est accordé à celui qui en achète soit à la douzaine, soit au cent.

AGENCE A STE. ANNE

DE

LA REVUE CANADIENNE

ET DE

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PARCASSIAL.

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

Les personnes qui désirent continuer leur abonnement à la *Revue Canadienne* sont priées de nous faire tenir immédiatement le prix du second semestre, \$1.00

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est d'une piastre par année. On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

LES personnes de la ville qui désirent passer la saison de l'été à la campagne, pourront trouver plusieurs appartements à louer, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant à F. H. Proulx.



LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

De Québec à Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Pictou.



Le puissant Steamer neuf en fer à hélice de première classe,

LADY HEAD.

W. DAVISON, Maître,

Laissera le

QUAI ATKINSON,

Mardi, le 12 Juillet.

A QUATRE heures P. M.

Arrêtant aux ports ci-dessus en allant et en revenant.

PRIX DU PASSAGE ET DU FRET :

1re cl. 2e cl. Fret p. bari

Québec à Gaspé,	\$12,00	\$1.00	50 cent.
" à Paspébiac,	13,00	5,00	50 "
" à Dalhousie,	15,00	6,00	50 "
" à Miramichi,	18,00	7,00	50 "
" à Shédiac,	19,00	7,50	60 "
" à Pictou,	20,00	8,00	60 "

Les prix sont les mêmes à partir de Ports ci-dessus à Québec.

Tout le bagage est au risque des propriétaires.

Les lits ne sont pas retenus si on ne paie d'avance au bureau.

Ceux qui ont des chargements à expédier sont requis de les faire déposer à 6 heures du matin sur le quai, et de faire passer leurs entrées à la Douane avant midi, le jour du départ.

Pour de plus amples détails s'adresser à

F. BUTEAU,

Agent,

Québec, Quai Atkinson, rue St.-Jacques, mai 16 1864.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET
JOURNAL OF EDUCATION

ABONNEMENT à chacun de ces journaux est d'UNE PLASTRE par année et d'un ECU seulement pour les instituteurs et les institutrices.

Ces journaux s'occupent aussi de science et de littérature, et contiennent une revue de tous les événements de chaque mois. Ils ont été mentionnés avec éloge par le *Ray* du Département de l'Éducation, à l'Exposition de Londres, en 1862, et il a été accordé une **MEDAILLE DE PREMIERE CLASSE** pour leur rédaction.

On peut se procurer, au Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, la collection complète pour les prix suivants :

Chaque volume cartonné en papier se vend \$1.10 ; élégant cartonnage en toile avec vignette en or sur plat, \$1.25 ; les deux journaux, français et anglais, cartonnés ensemble, \$2. La collection complète de l'un ou de l'autre journal, formant sept volumes, se donne pour \$7 ; aux instituteurs, moitié prix, et aux Collèges, Académies, Institutions littéraires et aux Bibliothèques de Paroisse, \$5. Ceux qui désirent se procurer des collections complètes doivent bien s'adresser de suite au Bureau de l'Éducation, où il n'en reste qu'un petit nombre de séries, l'année 1857 étant presque épuisée.

Le journal français se publie à 3000 exemplaires, le journal anglais à 1500. Ils ont l'un et l'autre, une circulation à peu près uniforme dans tout le Bas-Canada, et un grand nombre d'exemplaires s'expédient à l'étranger.

On ne publie que des annonces qui ont rapport à l'Instruction publique, aux lettres, aux sciences ou aux beaux arts. Le prix des annonces est de 7 centins par ligne pour la première insertion, et 2 centins pour chaque insertion subséquente.

PRIMES.

Les éditeurs de journaux qui reproduisent l'annonce ci-dessus, auront droit, pour chaque insertion, à un des sept volumes, et ainsi de suite. Il faudra indiquer l'année de volume que l'on désire avoir.

La collection complète sera donnée à toute personne qui nous transmettra le montant de 20 nouveaux abonnements.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

SON BUREAU, à QUEBEC, No. 18
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haut-Ville.
1er déc. 1863.

M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,
de la Faculté de Médecine de Paris, No.
15, Rue St. Jean, en face de la Rue du
Palais, Québec.

Marchandises Nouvelles.

TWEEDS Écossais pour le printemps et l'été.

Tissus français (nouveau) pour Habits et Pantalons
Tweeds de Manufactures Canadiennes.

Toile fine d'Irlande.

LES soussignés viennent d'ouvrir six caisses de Toile Fine, qu'il offrent en vente, à des prix très réduits.

Soie glacée, etc.

VENANT d'être reçues :
Soie Glacée noire, Gros de Naples, Drap de Lyon.

Chemises, Cols, etc.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de Chemises blanches et de couleurs.

-AUSSI-

Une grande variété de Cols et de Cravates, dans le dernier goût.

Chapeaux.

NOUVEAUX Chapeaux de paille pour Dames et Messieurs, Nouveaux Chapeaux de Feutre Français, Chapeaux en Drap, Chapeaux en Paramata, Casquettes.

Tapis, etc.

Tapis Impérial, Tapis Tapisserie, Tapis Écossais, Tapis Union, Tapis Fil, Tapis Maille, Tapis Toile Cirée, Tapis pour escaliers, Toile cirée pour tables, Damas, Moires.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

16 mai 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

L. J. GINGRAS & Cie.,
(CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

L. J. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

APPARTEMENTS A LOUER.

UNE famille désirant passer la belle saison de l'été à la campagne, pourrait se procurer plusieurs appartements, en s'adressant à Madame Jean Amiot, demeurant dans le Village de Ste. Anne de la Pocatière.

2 mai 1864.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

SON BUREAU à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX
DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Certificat

DE M. GEORGE MATTHEWS.

Montréal, 3 Novembre 1863.

M. COE.—Cher Monsieur,—J'ai acheté de vous, le printemps dernier, une tonne de votre Super-Phosphate de chaux. Je l'ai appliqué aux blé-d'inde, citrouilles, navets, carottes, et en même temps j'ai appliqué un engrais très-puissant fabriqué chez moi, à d'autres racines, blé, etc., le résultat fut que les grains fertilisés par ces derniers engrais donnèrent une belle récolte, mais ils furent de beaucoup surpassés en poids, en qualité et en quantité en général, par ceux qui avaient reçu votre super-phosphate. Je me propose à l'avenir d'en user en plus grande quantité.

Je suis, Monsieur, votre, etc.,

G. MATTHEWS.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque ; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3,

Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.

E. L. SNOW,

Agent général.

1er avril 1864.

POUR TOUT LE MONDE.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincaileries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc.

Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huile, etc.

POELES DE CUISINE et de fantaisie.

-AUSSI-

Une collection extraordinaire de Lampes à l'Huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche. Les conditions très-libérales.

BÉLANGER et GARIÉPY.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

De Québec à la Rivière du Loup.

	Malle	
POINTE LEVI	1-30 P M	8-40 A M
Hadlow	1-40	8-50
Chaudière Junction	2-00	9-10
St Jean Chrysostôme	2-15	9-18
St Henri	2-30	9-28
St Charles	2-56	9-44
St Michel	3-15	9-56
St Valier	3-28	10-04
St François ou Berthier	3-44	10-14
St Pierre	3-53	10-20
ST THOMAS	4-12	10-34
Cap St Ignace	4-33	10-46
L'ISLET	4-55	11-02
	5-10	
Trois Saumons	5-18	11-08
St Jean Port Joli	5-34	11-18
St Roch	5-56	11-34
STE ANNE	6-21	11-48
Rivière Onelle	6-40	12-00
St Denis	6-55	12-10
ST PASCAL	7-13	12-20
St Hélène	7-33	12-32
St Alexandre	7-54	12-44
RIVIERE-DU-LOUP	8-30 P M	1-10 P M

De la Rivière du Loup à Québec.

	Malle	
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 A M	3-00 P M
St Alexandre	5-41	3-24
St Hélène	6-05	3-39
ST PASCAL	6-26	3-52
St Denis	6-43	4-03
Rivière Onelle	7-00	4-14
STE ANNE	7-21	4-26
St Roch	7-44	4-40
St Jean Port-Joli	8-11	4-57
Trois Saumons	8-28	5-07
L'ISLET	8-38	5-13
	8-53	
Cap St Ignace	9-17	5-28
ST THOMAS	9-42	5-42
St Pierre	10-00	5-52
St François, ou Berthier	10-10	5-58
St Valier	10-27	6-09
St Michel	10-41	6-17
St Charles	11-02	6-29
St Henri	11-30	6-46
St Jean Chrysostôme	11-45	6-57
Chaudière Junction	12-00	7-06
Hadlow	12-20	7-27
POINTE LEVI	12-30 P M	7-37 P M

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Sutintendant local.

15 juin, 1864.

A VENDRE
A L'IMPRIMERIE DE LA
GAZETTE DES CAMPAGNES.

ÉLOGE de Feu M. C. F. PAINCHAUD fondateur du Collège de Ste. Anne, suivi de diverses notices sur la vie de ce digne prêtre, avec un portrait photographique.—Prix 30 sous.

MANUEL DES CONGRÉGATIONS DES SAINTS ANGES, à l'usage des jeunes élèves des Collèges et des Couvents.—2 chelins le volume.

ARCHICONFRÉRIE DU DENIER DE SAINT-PIERRE, suivi des instructions sur la manière de gagner les indulgences. Prix : 8 sous ; la douzaine, 3 chelins.

DÉVOTION AUX DOULEURS DE MARIE, 32 pages—Prix, 36 sous la doz.

MOIS DE ST. JOSEPH—Prix, 20 sous.

DÉVOTION A ST. JOSEPH—Prix, 2d.

PETIT OFFICE de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge—Prix, 30 sous la douzaine.

LES MYSTÈRES DU ROSAIRE—Prix, 3s. 9d. le 100.

LES URSULINES DE QUEBEC, depuis leur établissement jusqu'à nos jours. Vol. de 600 pages.—Prix, 5 chelins.

LES SERVANTES DE DIEU EN CANADA, un essai sur l'histoire des communautés religieuses de femme de la province, par C. de Laroche-Héron.

L'HISTOIRE DU CANADA en tableaux par M. Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'Ecole Normale Laval.—Prix, 8 sous.

LE CANADA, ses institutions, ressources produits, manufactures, etc., par Hector L. Langevin, M. P. P.—Prix, 30 sous.

NOTES SUR LES ARCHIVES de Notre-Dame de Beauport, par M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de cette paroisse.—Prix, 2 chelins.

LE MEME OUVRAGE, 2e livraison—Prix, 2 chelins.

TABLEAU chronologique et synoptique des principaux faits de l'histoire du Canada par l'Abbé L. Provancher.—Prix, 30 sous.

CONSIDÉRATIONS sur L'AGRICULTURE CANADIENNE au point de vue religieux, national et du bien-être matériel.—Prix, 12 sous.

CULTURE DU MURIER. — Prix, 1 chelin.

LES ÉLÉMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, professeur d'agriculture au Collège industriel et agricole de Rimouski.—Prix, 30 sous.

LA CHIMIE, appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles. Prix, 30 sous.

LE LIN, procédés de culture et de préparation.—Prix, 6 sous.

LA MAISON RUSTIQUE. Encyclopédie des campagnes à l'usage de la moyenne et de la grande propriété, 2 volumes.

LES MALADIES DES POMMES DE TERRE, des betteraves, des blés, etc., par A. Payan.

FLORE CANADIENNE ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada. Par l'Abbé L. Provancher.—Prix : \$2 ; relié, \$2.50.

LE VERGER CANADIEN, par l'Abbé L. Provancher.—Prix, 36 sous.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, par l'Abbé L. Provancher. Ouvrage illustré.—Prix, 36 sous.

LE NOUVEAU PARFAIT JARDINIER ou l'art de cultiver toutes sortes de Jardins, par M. Loizelier.—Prix, 36 sous.

LE SAGUENAY, au point de vue de la colonisation.—Prix, 15 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES : traité élémentaire d'agriculture, par Frs. M. Ossaye.—Prix, 1 chelin.

MANUEL DU MARÉCHAL-FERRANT—Prix, 1 chelin.

NOUVEAU SYSTÈME DE COMPABILITÉ AGRICOLE, ou méthode sûre et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme, vu et approuvé par les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada et de l'Etat de New-York. Par Frs. M. F. Ossaye. Prix, 18 sous.

NOUVELLE MAISON RUSTIQUE, dont un habitant de la campagne, propriétaire, fermier, cultivateur, peut tirer parti, soit pour son utilité, soit pour son agrément. 2 volumes.

PETITE BOTANIQUE, par N. Méissas. Illustrée de plus de 100 gravures.—Prix, 36 sous.

QUESTIONS GÉNÉRALES SUR L'AGRICULTURE, à l'usage des écoles.—Prix 9 sous ; la douzaine, un écu.

RÉPONSES AUX PROGRAMMES DE PÉDAGOGIE ET D'AGRICULTURE, pour les diplômés d'école élémentaire et d'école-modèle, rédigées par M. Jean Langevin, Ptre.—Prix, 15 sous.

LE MEME OUVRAGE, 2e édition, avec de nombreuses additions concernant l'agriculture.—Prix, 30 sous.

MANUEL DES PAROISSES ET FABRIQUES, par Hector L. Langevin, Avocat.—Prix, 3 chelins.

LE CAP AU DIABLE, par C. DeGuise. M. D.—Prix, 1 chelin.

EXERCICES ET ÉVOLUTIONS D'INFANTERIE Traduits et compilés par L. T. Suzor, Major de Brigade.—Prix, 3 chelins et dix-huit sous.

LE VÉRITABLE PETIT ALBERT, ou Secret pour acquérir un Trésor.—Prix, 30 sous.

Un certain nombre d'exemplaires de la Gazette des Campagnes, comprenant une série complète des numéros de la 2me année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez MM. HARDY & MARCOTTE, libraires.